

DELEGATION DE SIGNATURE SERVICE SOCIO-EDUCATIF

La directrice de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme,

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 6143-7, D. 6143-33 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le code civil ;

Vu le code du travail ;

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 14 juin 2024 nommant Mme Véronique GAILLARD en qualité de directrice de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme, à compter du 8 juillet 2024 ;

Vu l'arrêté du 16 août 2024 du Centre National de Gestion, modifié par l'arrêté du 11 septembre 2024, nommant Mme Marie-Line GOMBART, directrice d'établissement sanitaire social et médico-social stagiaire, en qualité de directrice adjointe à l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme, à compter du 7 octobre 2024 ;

Vu l'organigramme général de l'établissement ;

DECIDE

ARTICLE 1 :

Délégation est donnée à **Mme Marie-Line GOMBART, directrice adjointe chargée de l'offre médico-sociale**, pour signer, au nom de la directrice de l'Établissement Public de Santé Mentale de la Somme, tout document relatif au service socio-éducatif, hormis les conventions partenariales avec les structures sociales et médico-sociales.

ARTICLE 2 :

Délégation de signature permanente est donnée à **M. Fabien DELCROIX**, cadre supérieur socio-éducatif, responsable de la filière éducative et à **Mme Emilie HOUBRON**, f/fonction de cadre socio-éducatif, responsable de la filière sociale, pour les documents relevant du **service socio-éducatif**, dont les conventions de mise en situation professionnelle dans le cadre du Réseau Contact Entreprises (R.C.E.) et les conventions individuelles de prise en charge des patients dans les établissements sociaux, médico-sociaux et dans les établissements scolaires.

ARTICLE 3 :

Cette délégation annule et remplace la précédente. Elle prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Hauts de France – Préfecture de la Somme.

La directrice  V. GAILLARD	La directrice adjointe  M. L. GOMBART	Le cadre supérieur socio-éducatif  F. DELCROIX
La f/f de cadre socio-éducative  E. HOUBRON		

Publication :

- Préfecture de la Somme (Recueil des actes administratifs)
- Intranet et internet

Affichage :

- Direction Générale
- Direction des Ressources Humaines

Information :

- Conseil de surveillance de l'établissement

Destinataires :

- Tous les agents mentionnés dans la présente délégation (pour mise en œuvre)
- Dossier administratif individuel des agents mentionnés dans la présente délégation
- Direction générale